**Comment préparer un bon projet Sudoe ?**

**Les étapes à prendre en compte.**

1. **Identifier** un besoin ou un problème présent sur le territoire du Sudoe, au niveau sectoriel ou territorial, ou **appuyer** les secteurs d’**excellence** présents. Vous devez vous fonder sur des éléments réels, clairement identifiables et largement représentés dans l’espace Sudoe.
   1. Ce besoin ou problème, ou le secteur d’excellence appuyé, doivent être liés aux axes prioritaires qui composent le programme de coopération Interreg Sudoe ainsi qu’aux secteurs identifiés dans le programme.
   2. Il ne doit pas s’agir d’un besoin inventé ou d’un secteur mis en lumière de façon artificielle.
   3. Identifier clairement la solution que le projet est en mesure d’apporter.
      1. La solution envisagée doit rentrer dans le cadre des politiques nationales/régionales/locales existantes ou en cours d’adoption dans le domaine de travail du projet.
      2. Une solution qui ne rentrerait pas dans le cadre de ces politiques n’aurait pas la possibilité d’être mise en œuvre, et par conséquent n’apporterait “rien” au programme.
2. **Durabilité et transférabilité**.
   1. Les réalisations et résultats du projet doivent être durables dans le temps (en lien avec un besoin réel et non inventé)
   2. Les réalisations et résultats du projet doivent être transférables à d’autres entités (sectorielles ou territoriales) de l’espace Sudoe.
3. Établir la nature des **entités** ou acteurs clés compétents pour apporter une solution à ce problème ou pour remplir ce besoin ou renforcer ce secteur d’excellence.
   1. Sélectionner ou chercher les entités les plus appropriées avec une représentativité territoriale et qui couvrent toute la chaîne de valeur.
   2. Les entités doivent démontrer qu’elles ont la capacité technique et financière (connaissances et ressources) pour agir sur la thématique identifiée.
4. Définir les **objectifs** du projet et vérifier qu’ils sont cohérents avec les objectifs du programme.
   1. Ils doivent être clairs, précis et concis (ne pas confondre objectifs et actions).
   2. Ils doivent être orientés vers la solution du problème détecté, permettre de répondre au besoin identifié ou de renforcer le secteur désigné.
5. Organiser un **plan de travail** cohérent, au bout duquel le besoin ou le problème identifié doit avoir été résolu, les bases de la solution établies, ou le secteur d’excellence renforcé.
   1. Le plan de travail doit générer au moins une réalisation en cohérence claire avec les indicateurs de réalisation du programme (logique d’intervention du programme)
   2. Il doit être réaliste et exposé clairement.